

QUESTION ECRITE DE M. Pierre HURMIC

C -20070001

Restauration de la Bourse du Travail.

20/02 2007 16:09 FAX 0556792899

GRP DES VERTS BORDEAUX

002/002



MAIRIE DE BORDEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2007

QUESTION ECRITE

Restauration de la Bourse du Travail

La Ville de Bordeaux a engagé, en 2002, la restauration de la Bourse du Travail.

Il s'agit d'un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1998, dont l'intérêt patrimonial est incontestable pour notre ville.

Le chantier qui devait durer deux ans n'est toujours pas achevé. Seule la reconstruction du 4^{ème} étage a été effectuée.

La dernière délibération du conseil municipal, votée le 3 juillet 2006, portait uniquement sur la réalisation d'une étude préalable à l'aménagement des bureaux du 4^{ème} étage.

Les élus Verts s'inquiètent de la situation.

Faute d'agir à temps, le 4^{ème} étage démolit a dû être reconstruit. La restauration des autres parties du bâtiment semble urgente en raison du phénomène de carbonatation qui atteint le béton et met en péril l'ensemble du bâtiment.

De plus, nous avons été alertés par les responsables de l'Union départementale de la CGT, qui était logée depuis 1938 dans ce bâtiment, de l'état vétuste des locaux provisoires où ils sont relogés depuis 2002, 20 avenue du Général de Gaulle à Caudéran.

Les élus Verts souhaitent obtenir des informations précises sur les points suivants :

- Quelles initiatives la Mairie compte-t-elle prendre pour mettre un terme à la dégradation progressive de ce bâtiment ?
- Y a-t-il un projet global de restauration ?
- Si oui, quel en est le calendrier de réalisation ?
- Quels sont les résultats des études déjà effectuées et y a-t-il des études en cours ?
- La mairie a-t-elle obtenu l'implication des partenaires du projet (DRAC, région, département ...) ?
- Cet édifice typique de l'architecture des années 30 est-il considéré comme un atout pour le classement de Bordeaux au Patrimoine mondial de l'Unesco ?

Pierre HURMIC
Président du Groupe des élus Verts

Mairie de Bordeaux

Hôtel de ville
place Pey-Berland
33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 56 10 20 30

www.mairie-bordeaux.fr

M. LE MAIRE. -

Nous en arrivons aux questions écrites. La première est posée par M. HURMIC.

M. HURMIC. -

C'est une question relative à la restauration de la Bourse du Travail. Je me contente de la lire.

La Ville de Bordeaux a engagé en 2002 la restauration de la Bourse du Travail.

Il s'agit d'un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1998, dont l'intérêt patrimonial est incontestable pour notre ville.

Le chantier qui devait durer deux ans n'est toujours pas achevé. Seule la reconstruction du 4^{ème} étage a été effectuée.

La dernière délibération du Conseil Municipal votée le 3 juillet 2006 portait uniquement sur la réalisation d'une étude préalable à l'aménagement des bureaux du 4^{ème} étage.

Les élus Verts s'inquiètent de la situation.

Faute d'agir à temps, le 4^{ème} étage démoli a dû être reconstruit. La restauration des autres parties du bâtiment semble urgente en raison du phénomène de carbonatation qui atteint le béton et met en péril l'ensemble du bâtiment.

De plus, nous avons été alertés par les responsables de l'Union départementale de la CGT qui était logée depuis 1938 dans ce bâtiment, de l'état vétuste des locaux provisoires où ils sont relogés depuis 2002, 20 avenue du Général de Gaulle à Caudéran.

Les élus Verts souhaitent obtenir des informations précises sur les points suivants :

Quelles initiatives la mairie compte-t-elle prendre pour mettre un terme à la dégradation progressive de ce bâtiment ?

Y a-t-il un projet global de restauration ?

Si oui, quel en est le calendrier de réalisation ?

Quels sont les résultats des études déjà effectuées et y a-t-il des études en cours ?

La mairie a-t-elle obtenu l'implication des partenaires du projet (DRAC, Région, Département...) ?

Cet édifice typique de l'architecture des années 30 est-il considéré comme un atout pour le classement de Bordeaux au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ?

M. LE MAIRE. -

Merci. M. MARTIN.

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, cher collègue, La restauration de la Bourse du Travail que nous avons entamée en 2003 représente un chantier considérable et particulièrement complexe, pour trois raisons :

- D'abord, du fait de la dégradation de la structure même du bâtiment, liée, comme vous le rappelez, à la carbonatation du béton et qui nécessite des travaux de grande ampleur de la même nature que ceux qui vont être entrepris au stade Chaban-Delmas.

- Ensuite, du fait que ces travaux, tant sur l'extérieur que sur une grande partie des aménagements intérieurs, sont sous le régime des monuments historiques, avec une intervention de l'architecte en chef, des contraintes de restauration, et la nécessité d'un tour de table financier pour réaliser ceux-ci.

- Enfin, et bien sûr parce que tout ceci doit se faire dans un immeuble occupé, puisque l'essentiel des structures de la CGT, tant locale que départementale et régionale, y sont hébergées ou ont vocation à l'être, selon le souhait de cette organisation.

Globalement, la Ville a déjà investi pour la restauration de cet immeuble, 2,4 millions d'euros, avec l'aide de l'Etat et des autres collectivités.

Le programme total des rénovations restant à réaliser peut être estimé à au moins 15 millions d'euros – je dis bien 15 millions d'euros – 100 millions de francs – se décomposant ainsi :

1 million d'euros pour l'aménagement des bureaux du 4^{ème} étage et la mise en sécurité des escaliers et des verrières.

5 millions d'euros pour les façades et la restauration des espaces du 4^{ème} étage protégés au titre des monuments historiques.

7 millions d'euros au minimum pour la restauration de la salle Ambroise Croizat et de ses abords, si nous décidons de la rénover.

Et au moins 2 millions d'euros pour la restauration des autres espaces intérieurs.

Compte tenu de ces éléments je comprends l'impatience des responsables de la CGT de voir se poursuivre les travaux, notamment au regard de leur principale priorité qui est l'aménagement de bureaux pour leurs diverses structures.

Il est clair cependant, au vu de l'importance des chiffres que je viens d'évoquer, que tous ces travaux devront être étalés sur une longue période pour des raisons évidemment financières, tant de notre part que de celle de nos partenaires, car il est clair que la Ville n'a pas à supporter seule la charge d'un immeuble monument historique affecté en totalité à une organisation syndicale dont le champ d'action dépasse très largement notre territoire.

Dans l'immédiat, nous avons décidé de lancer sans tarder les travaux d'aménagement des bureaux du 4^{ème} étage et de mise en sécurité des accès et des verrières. Ceux-ci sont à ce

jour estimés à 1 million d'euros, mais le chiffrage certain ne sera connu que dans quelques semaines au terme de l'étude que nous avons confiée l'an dernier à l'Architecte en chef des Monuments Historiques. Le programme sera arrêté à partir de ses propositions fin avril, les appels d'offres seront dès lors lancés, et les travaux pourront débuter en fin d'année pour durer 10 mois.

D'ores et déjà la Ville a budgété 600.000 euros pour cette opération, et le complément nécessaire sera inscrit au budget 2008 une fois connues les subventions départementales et éventuellement régionales que nos collègues Conseillers Régionaux et Généraux ne manqueront pas de défendre dans leurs instances respectives.

Grâce à cela, le syndicat CGT pourra donc disposer de 1000 m² de bureaux supplémentaires en 2008.

Ce chantier se poursuivra ensuite par la restauration des façades et des autres espaces du 4^{ème} étage en fonction des financements qui pourront être mis en place par nos partenaires au titre des Monuments Historiques.

Enfin, dans un troisième temps, mais il ne faut pas se cacher que nous n'aurons pas les moyens pour une réalisation à court terme, pourra être envisagé l'ambitieux chantier de la restauration de la salle Ambroise Croizat.

M. LE MAIRE. -

Merci Monsieur le Premier Adjoint de cette réponse très détaillée.

Il me semble que la priorité des priorités à court terme c'est d'aménager les locaux du 4^{ème} étage. Nous les avons reconstruits. Nous avons investi une somme importante. Il s'agit d'aménagements intérieurs. Cela a un peu traîné parce que l'architecte des Monuments Historiques... etc.

On nous dit fin 2008. J'espère qu'on pourra gagner un peu de temps. A partir de là le syndicat CGT pourra bénéficier des locaux qu'ils occupent déjà au 2^{ème} et 3^{ème}, et surtout de 1000 m² de bureaux neufs au 4^{ème}, et après on essaiera de passer à la suite des opérations.

Si nous avons une très bonne surprise et que nos différents partenaires décident de mettre un paquet important d'argent sur la table, nous essaierions évidemment de suivre pour pouvoir faire tout d'un coup, mais ce n'est pas ce qui se dessine pour l'instant.

Voilà M. HURMIC, pour répondre à votre question. Vous aurez le texte, évidemment, de la réponse de M. MARTIN.

M. HURMIC. -

Je reste un peu sur ma faim en ce qui concerne l'intérêt patrimonial. Vous avez beaucoup parlé de l'occupation par la CGT, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un monument dont l'intérêt patrimonial pour la ville est incontestable. Donc je pense qu'à ce titre-là ça mérite... (interrompu)

M. LE MAIRE. -

Bien sûr, M. HURMIC. On le fera le plus vite possible si on a des participations dans les deux ou trois ans qui viennent. Si on n'en a pas, ça peut durer quatre ou cinq ans.

L'intérêt patrimonial c'est d'abord les façades qui sont de grande qualité. C'est aussi la salle Ambroise Croizat dont le syndicat CGT reconnaît qu'il n'a pas un usage exclusif, qu'il est tout à fait prêt à la mettre à disposition du quartier et au-delà même du quartier. On pourrait avoir une salle de 400 ou 500 places qui est très belle, avec des fresques de grand intérêt sur le plan patrimonial.

On est tout à fait attaché au plan patrimonial, bien sûr.

En principe il n'y a pas de débat, mais je veux bien donner la parole pour une phrase à M. RESPAUD et à Mme MELLIER qui la demande.

M. RESPAUD. -

Plus on attend, plus c'est cher.

M. LE MAIRE. -

Exact. Mais plus on a d'argent, plus on va vite... Eh oui...

M. RESPAUD. -

Non, non. C'est une fausse réponse.

M. LE MAIRE. -

Non, non, ce n'est pas une fausse réponse...

M. RESPAUD. -

Cela dépend des priorités que l'on peut avoir. Or là, il faut dire que ça n'a pas été une priorité depuis longtemps, parce qu'il y a eu des interventions là-dessus avant que vous arriviez, Monsieur le Maire. Donc vous voyez que ça remonte à fort loin. Or rien n'a été fait, ou très peu...

M. LE MAIRE. -

Non, non.

M. RESPAUD. -

Les travaux depuis 2 ans sont pratiquement stoppés sans qu'on ait eu une information ! Pourquoi ça été stoppé depuis 2 ans ? Pourquoi n'y a-t-il plus rien eu au 4^{ème} étage depuis 2 ans ? Ce n'est pas parce que ça coûte trop cher ! C'est ça qui est incroyable ! C'est cette façon de gérer !

M. LE MAIRE. -

Non, non, M. RESPAUD. Vous ne pouvez pas dire que rien n'a été fait. Nous avons d'ores et déjà investi 2,4 millions d'euros dans ce bâtiment, plus 600.000, et sans doute un peu plus, qui sont programmés sur cette année et l'année prochaine. Cela veut dire que c'est plus de 3 millions d'euros qui ont déjà été investis. Donc on ne peut pas dire qu'on n'a rien fait !

On n'en a pas fait autant qu'il faudrait en faire, je le reconnais bien volontiers, pour la raison que je vous ai dite. Ce n'est pas un sujet de polémique.

Mme MELLIER, une phrase si vous voulez bien.

MME MELLIER. -

C'est en lien avec l'attitude des autres partenaires, parce que, effectivement, il y a l'aspect financier qui est un élément décisif.

Il y a tout à la fois votre engagement et votre démarche. Vous venez d'évoquer certains engagements qui permettent peut-être de donner la tonalité. Mais en même temps je crois savoir que déjà la DRAC, la Région, le Conseil Général, avaient en leur temps donné leur accord pour participer au cofinancement. Donc la question qui est posée est la suivante :

Comment relance-t-on la démarche, les uns et les autres, en direction de l'Etat, de la Région et du Conseil Général ?

Effectivement, vous êtes maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Il y a là en ce qui vous concerne matière à relancer en direction de ces collectivités locales, et en même temps, de notre côté on peut également le faire.

Mais ce qu'il fallait faire de votre part c'était donner un signe fort. Vous venez d'évoquer des dispositions pour le 4^{ème} étage, donc en même temps essayez d'accélérer les choses.

Il est clair que le temps va compter.

Pour tout ce qui relève de l'aspect patrimonial je crois que la Ville souhaite que son patrimoine soit reconnu par l'UNESCO. Il faut que l'édifice de la Bourse du Travail soit intégré dans la réflexion. En ce sens je pense que la Mairie de Bordeaux et l'ensemble des organisations doivent mettre sous haute surveillance le patrimoine que représente la Bourse du Travail.

M. LE MAIRE. -

Très bien. Ecoutez, en matière patrimoniale nous avons fait des efforts gigantesques depuis 10 ans. Tout le monde s'accorde à le reconnaître.

Sur la Bourse je vous ai dit ce qu'on avait fait.

Je me souviens d'une visite, qui n'était pas une visite touristique mais une visite de travail, que j'ai faite en 2001 ou en 2002. A nos partenaires syndicalistes qui étaient là j'avais donné le conseil d'utiliser les relations qu'ils ont au Conseil Général et au Conseil Régional pour débloquer un peu les choses. Le dernier contact que j'ai eu avec eux ne me laisse pas penser que cela a été déterminant.

Donc on ne va pas continuer dans cette querelle. Moi je suis tout à fait décidé à l'issue de ce débat de ressaisir le Conseil Général et le Conseil Régional en leur disant : voilà, on a le choix entre deux procédures, ou bien on décline ça sur 4 / 5 ans, comme nous le faisons, avec de petites participations, ou bien on décide d'aller plus vite et on se fixe comme objectif de faire ça en 3 ans, par exemple. Mais à ce moment-là il faut qu'on ait des engagements.

Je vous ferai tenir, à vous qui êtes Madame, si je ne me trompe, Conseiller Régional... Vous ne l'êtes plus. Bon. Il y en a bien ici, ainsi qu'un Conseiller Général, de façon que... (Brouhaha).

...Mais la DRAC aussi. Elle est tout à fait prévenue et attentive, et on fera le bilan des participations des uns et des autres dès que possible.

Pour l'instant je constate que c'est la Ville qui a quand même fait l'essentiel du chemin pour un bâtiment qui certes lui appartient, mais où, je le répète, se déroulent des activités qui ne sont pas strictement municipales.